

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT
TECH-ALBÈRES**

RECUEIL :

27 JUIN 2022

SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Date de convocation : 09/06/2022

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	26
Nb de suffrages exprimés :	33
VOTE :	Pour : 33
	Contre : 0
	Abstentions: 0

Séance du 23 Juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au siège de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibérés à Argelès-sur-Mer, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RESTAURATION PHYSIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LA BAILLAURY AVAL À BANYULS SUR MER

Étaient présents avec droit de vote:

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), Mme ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE) procuration à M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE) procuration à Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Autres participants :

Mme MARIE HELENE DURO (ELUE ST LAURENT DE CERDANS) et M.XAVIER JUHEL (SUPPLEANT),

Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. LAURENT DAUBA (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme SOPHIE FERTON (SUPPLEANT), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. BERNARD PACCIANUS (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. PIERRE PLANAS (SUPPLEANT), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme MARIE-PIERRE SADOURNY (SUPPLEANT), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT), M. BERTRAND WERNER (TITULAIRE),

M. Hervé CRIBEILLET a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RESTAURATION PHYSIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LA BAILLAURY AVAL À BANYULS SUR MER

Vu la décision 2020-05 du 28/04/2020 portant demandes de subventions pour le projet de restauration physique et écologique de la Baillaury aval,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage unique signée avec la Commune de Banyuls sur Mer le 27/01/2022,

Vu le budget primitif du SMIGATA et la délibération 2022/08 d'autorisations de programmes et crédits de paiements votés le 12 avril 2022,

Le projet a pour objectif de restaurer le fonctionnement hydromorphologique et écologique du secteur aval de la Baillaury. Au vu du potentiel écologique de la Baillaury, le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA) ainsi que la Mairie de Banyuls-sur-Mer ont conjointement décidé de réaliser une restauration à la fois physique et écologique du cours d'eau sur son dernier kilomètre.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères ayant rappelé au Comité Syndical le plan de financement prévisionnel, les différentes phases du projet et le calendrier prévisionnel des travaux,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des travaux tel que détaillé ci-dessous
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget des exercices concernés.

Emplois	Montant TTC(1)	Ressources	Montant TTC(1)
Acquisition foncière	- €	Autofinancement	16 176 €
Travaux	861 594,00 €	Financement Commune Banyuls sur Mer	90 166,00 €
Etudes (MOA/MOE)	107 599,56 €	Subventions	810 658,00 €
Autres	247 806,44 €	<i>dont Agence de l'Eau Rhône Méditerranée</i>	709 326,00 €
		<i>dont Région Occitanie</i>	101 332,00 €
		Besoin d'emprunt (*)	300 000,00 €
		dont Prêt Banque xxxx	300 000,00 €
Coût total du projet	1 217 000 €	Total des ressources	1 217 000,00 €

(1) pas de récupération de TVA sur ce projet

Fait et délibéré à Banyuls-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.

REÇU LE :
27 JUIN 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Pour expédition conforme,

Le Président
Alexandre PUIGNAT
Maire de Les Cluses



Certifié exécutoire compte tenu : **27 JUIN 2022**
De la transmission en Sous-Préfecture le :
De la publication le : **27 JUIN 2022**